



« NOUVEAUX LIEUX, NOUVEAUX LIENS » L'APPEL À PROJET DES « FABRIQUES DE TERRITOIRES »

En 2019, l'État, plus exactement le ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales a mis en place un programme nommé « Nouveaux lieux, nouveaux liens ». L'objectif de ce programme est de faciliter, partout en France, la création de tiers lieux qui viendront s'imbriquer et enrichir les « Fabriques de territoires ».

Mis en ligne le 25 novembre 2019

On entend par tiers-lieu un espace créé pour se rencontrer, stimuler les échanges, la coopération entre différents acteurs d'un même territoire pour favoriser le faire ensemble et donc participer activement à la cohésion sociale. L'objectif de ces espaces c'est aussi de travailler sur la transversalité des actions, on y parle apprentissage, formation, mais aussi culture, numérique etc...

Vous êtes une entreprise, une collectivité, une association, une fondation, un syndicat mixte ou un collectif, vous pouvez présenter votre projet pour la création d'un tiers-lieu sur notre territoire. 100 projets seront sélectionnés entre 2020 et 2022 par un jury issu de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires. Chaque projet se verra ensuite accompagner financièrement. En effet l'État s'engage à faciliter la création de ces tiers-lieux en finançant la partie fonctionnement, notamment en termes d'animation. Le financement est d'un montant de 50 000 € par an sur trois ans maximum.

Plus d'informations sur <https://www.cget.gouv.fr/actualites/lancement-de-l-ami-pour-les-300-fabriques-de-territoires>



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10



CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00